

KAROS PRESSENTI COMME GESTIONNAIRE DU SERVICE DE COVOITURAGE PLANIFIÉ D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Après avoir lancé les premières lignes de covoiturage, Île-de-France Mobilités poursuit le développement de ce mode de transport et réorganise l'offre de covoiturage sur réservation.

KAROS est le candidat pressenti pour l'exploitation de ce service de covoiturage planifié en Île-de-France. Le titulaire deviendra le seul opérateur de ce mode de transport et sera proposé au vote du Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités lors de sa séance du 10 juillet 2025.

KAROS candidat pressenti pour l'exploitation du service de covoiturage planifié en Île-de-France

Le futur titulaire du marché a pour objectif de mettre en place la gestion et l'exploitation d'un service de covoiturage planifié (sur réservation) de courte distance en Île-de-France. Il devra fournir et opérer une application, mettre en place un contrôle anti-fraude, et améliorer de manière continue le service pour répondre à l'évolution des besoins. Il devra également porter la communication de ce service.

Île-de-France Mobilités encourage et soutient la pratique du covoiturage

Île-de-France Mobilités encourage le covoiturage du quotidien. Pour les Franciliens, c'est à la fois une mesure de pouvoir d'achat et de lutte contre la pollution. C'est aussi un réel gain de temps : en mutualisant les véhicules, on fluidifie la circulation qui vient en complément du réseau de transports en commun régional.

Le covoiturage courte distance offre de réels avantages :

- **Lutter contre la pollution** en diminuant le nombre voitures sur les routes puisque nous comptons aujourd'hui seulement 1,1 personne par voiture en moyenne ;
- **Fluidifier le réseau routier**, ce qui se traduit par un gain de temps sur la route et une meilleure qualité de vie en réduisant le stress ;
- Offrir des solutions en cas de perturbations dans les transports en commun.

La politique de covoiturage d'Île-de-France Mobilités est en pleine transformation avec l'attribution de deux marchés, celui du covoiturage planifié, et celui concernant les lignes de covoiturage dont la première a été lancée par Île-de-France Mobilités le 10 juin. [Cette ligne L1 dessert six communes du plateau de Saclay reliant Cernay-la-Ville à Guyancourt et Gif-sur-Yvette](#) et permet de rejoindre directement les nombreux pôles d'emplois, de recherche et d'enseignement du secteur.

Contacts presse :

contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

